

Changes

Le régime flexible dans 3 ans, si...

● **«Le Maroc pourrait mettre en place un régime de changes flexible dans 3 ans, mais à condition de disposer des pré-requis essentiels», annonce le wali de la Banque centrale. Un défi titanesque tributaire des équilibres macroéconomiques à moyen et long termes.**

moyen et long termes». Une condition en une phrase concise et précise, mais dont la concrétisation implique un travail colossal et

ceci pour toutes les strates de la sphère économique. Bref, un défi de titan.

PAR O.Z

Fifty-fifty. Telle est la répartition des avis des experts du FMI suivant le Maroc au sujet de l'intérêt pour le pays de changer son régime de changes pour passer vers un régime flexible. «Le Fonds monétaire international est associé à nos côtés à l'examen du changement de notre régime de changes et les avis sont partagés à 50/50 entre ceux qui pensent que le Maroc y gagnerait et ceux qui pensent le contraire», révèle Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib (BAM), suite à la dernière réunion du Conseil de BAM, qui s'est tenue mardi. Ceci dit, le wali confirme en réponse à une question des ÉCO, que certains signaux sont déjà envoyés dans le sens de cette évolution. Le doublement du plafond de la dotation touristique, l'autorisation des comptes en devises ou en dirhams convertibles au profit des résidents fiscaux au Maroc, et surtout l'amnistie fiscale concédée au rapatriement des avoirs en devises détenus par les Marocains à l'étranger. Autant d'«indices» confirmés par Jouahri comme étant des «prémices». «Ce sont effectivement des pas importants vers l'ouverture des comptes en capital», indique le gouverneur. Or effectivement, la transition vers un système de changes flexible est une condition sine qua non pour concrétiser l'ambition de faire de Casablanca une place financière de rang international, concentrée autour de CFC: «The Casablanca Finance City».

Défi de titan

«Mettre en place un régime de changes flexible où le dirham répondra à la loi de l'offre et de la demande comporte autant d'opportunités de risques. Toutefois, ceci reste un élément important pour le projet de CFC», tempère Jouahri. «Nous pourrions mettre en place un régime de changes flexible dans 3 ans, mais à condition de disposer des pré-requis essentiels», finit-il par lâcher ! Il est clair que malgré les recommandations de différentes instances internationales, ce délai reste court à l'échelle de l'évolution économique d'un pays. Le banquier central résume ces pré-requis en une phrase : «assurer des équilibres macroéconomiques solides à